



MINISTÈRE

DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME,
DE DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

DEPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL
ET DE L'URBANISME

Secrétariat Général

Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme

AVIS DE CONCOURS
Pour l'accès au cycle de
la Licence Professionnelle en Urbanisme
- Année universitaire 2017 - 2018-

L'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU) organise le concours d'accès au cycle de la Licence Professionnelle en Urbanisme, au titre de l'année universitaire 2017-2018. Ce concours se déroulera en Trois étapes :

1^{ère} étape: INSCRIPTION SUR LE SITE ELECTRONIQUE DE L'INAU

CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION AU CONCOURS

Le concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Avoir au maximum **21 ans à la date du concours** ;
- Etre titulaire d'un **Baccalauréat (ou diplôme équivalent)** dans les séries suivantes : Sciences physiques, Sciences mathématiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences Agronomiques, Sciences Economiques ou Sciences Humaines ;
- Avoir une note supérieure ou égale à :
 - **12 sur 20 à l'examen national.**
 - **14 sur 20 à l'examen régional.**
- Les inscriptions seront ouvertes sur le site web de l'INAU (www.inau.ac.ma) à partir **du lundi 4 au lundi 11 septembre 2017 à 16h**, délai de rigueur.

2^{ème} étape : PRESELECTION

- La présélection se fera sur la base de la moyenne des notes obtenues dans les deux examens Régional et National;
- Pour le cas des « Baccalauréats étrangers équivalents au Baccalauréat marocain», la présélection sera faite sur la base de la moyenne générale du Baccalauréat soumise aux mêmes conditions d'accès précitées ;
- **Les 600 premiers candidats (au maximum)** sélectionnés sur la base des critères mentionnés ci-dessus, classés par ordre de mérite, seront admis à passer l'épreuve écrite.
- **Un quota par série de baccalauréat a été arrêté comme suit** : 200 candidats ayant un baccalauréat en sciences physiques ou sciences mathématiques - 200 candidats ayant un baccalauréat en sciences de la vie et de la terre ou sciences agronomiques - 200 candidats ayant un baccalauréat en sciences économiques ou sciences humaines.

L'affichage des résultats de la présélection aura lieu **mercredi 20 septembre 2017** dans les locaux de l'INAU et sur le site web: www.inau.ac.ma. Cet affichage tient lieu de convocation pour les candidats retenus par la présélection pour passer l'épreuve écrite. **La convocation disponible sur le site doit être imprimée en vue de la présenter le jour de cette épreuve.**

3ème étape : EPREUVES ECRITE ET ORALE

Cette étape comprendra:

1) Une épreuve écrite : Elle aura lieu **dimanche 24 septembre 2017 à 08h00** à la Faculté des Sciences - Annexe II, Souissi - Avenue Allal El Fassi, Madinat Al Irfane, Rabat. Cette épreuve sera composée:

- *d'une dissertation (02 heures) - (35 lignes maximum) ;*
- *d'une analyse et commentaire de données statistiques et/ou de cartes et/ou de graphiques (une heure).*

A l'issue de l'épreuve écrite, 120 candidats seront retenus pour passer l'épreuve orale.

Les résultats de l'épreuve écrite seront affichés **vendredi 29 septembre 2017** dans les locaux de l'INAU et sur le site de l'établissement : www.inau.ac.ma.

2) Une épreuve orale : Les candidats retenus après l'épreuve écrite, classés par ordre de mérite, seront convoqués pour passer l'épreuve orale **lundi 02 et mardi 03 octobre 2017 à 8h30min** à l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme / Adresse : Avenue Allal El Fassi, Madinat Al Irfane, Rabat-Instituts-

Ces candidats doivent être munis de leur Carte d'Identité Nationale.

Résultats définitifs

Les résultats définitifs du concours seront affichés **mercredi 04 octobre 2017**, dans les locaux de l'INAU et sur son site web: www.inau.ac.ma.

Pour plus de renseignements, contacter la Direction des Etudes de l'INAU -

Tél. : 05 37 77 17 02 / 05 37 68 69 91.